

ENGAGEMENT DES PÔLES ET CLUSTERS

pour la pérennisation des entreprises
par la RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises)

*Retours d'expériences des pôles et clusters :
Veille, Club, Rencontres
Autodiagnostic
Livret méthodologique RSE
Accompagnement vers la norme ISO 26 000
Création d'un label sectoriel dédié*

...



Sommaire

Avant-Propos : Clusters et pôles, pourquoi mobiliser vos entreprises en matière de RSE ?	3
Contexte/enjeux	4
Vegepolys	6
Terralia	7
Mont-Blanc Industries	8
Hydreos	9
Cluster Bio	10
France IT	11
A propos de France Clusters	12

Avant-Propos

Clusters et pôles, pourquoi mobiliser vos entreprises en matière de RSE ?

Par Jean-Claude COURT, Gérant,
CHORUS CONSULTANTS - 20 ans d'expérience en mise en œuvre RSE
jc.court@chorus-consultants.fr

La manière dont les entreprises perçoivent la RSE a évolué au cours des 2 à 3 dernières années. Limité à une proportion marginale d'entreprises durant longtemps, l'intérêt pour la RSE s'est significativement accru. D'abord parce que les enjeux planétaires se font davantage sentir tous les ans. Mais aussi parce que l'engagement de nombreuses entreprises dans ce domaine (qu'il soit contraint, du fait du cadre réglementaire ; incité par des enjeux commerciaux ; ou simplement induit par une prise de conscience des dirigeant-e-s) commence à générer un effet « boule de neige ». Certes encore partiel, mais d'un volume suffisant désormais pour interpeller.

En conséquence, des dirigeant-e-s qui ne s'étaient pas ouverts à la RSE jusqu'alors s'interrogent : sur le fond, en quoi la RSE concerne-t-elle leur entreprise ? Sur la forme, comment s'y prendre pour concrétiser une démarche de RSE ?

Précisément, les exemples présentés dans les fiches de ce dossier font apparaître que des pôles et des clusters ont commencé d'accompagner leurs membres dans le domaine de la RSE, en apportant des réponses pertinentes à ces interrogations : au minimum, par une phase de sensibilisation,

- le plus souvent par un processus d'accompagnement, qu'il soit traduit par la mise à disposition d'indicateurs permettant à l'entreprise de mieux cerner son positionnement au regard de la RSE, ou par des dispositifs d'accompagnement au diagnostic, débouchant ou non sur une procédure de labellisation,
- mais aussi, en mettant en place un cadre favorisant les échanges de pratiques, et la mutualisation d'expériences propres à renforcer l'efficacité de la démarche de chaque entreprise membre.

Pour les responsables de pôles et de clusters, il peut exister d'autres motivations pour agir et développer un accompagnement spécifique en matière de RSE :

- Participer à limiter les risques des entreprises adhérentes (par essence, l'approche RSE pousse à revisiter certains enjeux que la pression du quotidien fait oublier, ou laisser de côté, mais qui peuvent être lourds de conséquence pour les entreprises : gestion des fournisseurs, structuration commerciale, management, etc...).
- Participer à encourager l'innovation sous toutes ses formes (le fait de « revisiter » les fonctionnalités de l'entreprise en appliquant une grille de lecture RSE, débouche fréquemment sur l'identification de la possibilité ou du besoin de modifier les façons de faire, et de ce fait, de dégager un potentiel pour gagner en efficacité).
- Contribuer à sensibiliser les entreprises qui n'ont pas encore pris conscience de l'importance stratégique de plus en plus marquée de la RSE (en réponse à l'exigence des appels d'offre ou aux attentes du consommateur).
- Concourir à sensibiliser les entreprises (notamment les PME) à l'intérêt d'un « management responsabilisant » (qui apparaît, dans le contexte actuel, très pressurant pour un-e dirigeant-e, comme la formule la plus propice pour mobiliser au mieux les énergies).
- Engager les prémices de la mise en œuvre d'une économie circulaire (qui peut être une source de richesses pour chaque entreprise).
- Renforcer l'image des filières économiques du pôle ou du Cluster (ne serait-ce que pour renforcer son attractivité auprès des salariés, et notamment contribuer à répondre à la quête grandissante de sens dans le travail).

Contexte/enjeux

Les pôles et les clusters s'engagent collectivement dans la RSE.

Conscients que la RSE est désormais un outil de développement de la performance majeur pour les pôles et clusters, ainsi que pour leurs entreprises, un panorama des initiatives RSE réalisées par ceux-ci a été effectué afin d'entamer une réflexion et des actions collectives autour de cette thématique.

On rappelle que la Responsabilité Sociétale des Entreprises est la responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et l'environnement, se traduisant par un comportement transparent et éthique qui :

- Est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations,
- Contribue au développement durable,
- Prends en compte les attentes de ses parties prenantes

Les pôles et clusters accompagnent déjà leurs entreprises dans des démarches RSE sans en avoir conscience. Leurs rôles sont, entre autres, d'accompagner leurs entreprises à développer leurs activités et leur chiffre d'affaire. Ce faisant, ils peuvent être amenés à aider leurs entreprises à résoudre certaines de leurs problématiques rencontrées qui peuvent être de l'ordre des problèmes organisationnels ou de management, de la gouvernance ou encore de leur modèle économique. La résolution de ces problématiques participe ainsi à la pérennisation de l'entreprise sur son territoire et est alors du domaine de la RSE.

Approfondir la thématique de la RSE pour des clusters et PME réactifs et pérennes

Les pôles et clusters ont un vrai rôle à jouer et sont par nature légitimes pour assurer ces démarches. En effet, ils sont des lieux où se créent des projets collaboratifs et innovants, tentants de répondre tant aux grands enjeux stratégiques de leurs entreprise qu'à ceux de leurs territoires.

Aussi, la RSE implique la prise en compte et coopération avec des parties prenantes diverses, tout comme les pôles et clusters.

Un grand nombre d'outils ont déjà été créés et mis en place afin d'accompagner les entreprises dans leurs démarches RSE. La communication de celles-ci est très importante et pourrait, à terme, mener à la mise en place d'une synergie non négligeable au sein du réseau.

Cette synergie entre les pôles et clusters concernant la RSE et les projets d'innovation responsables, est importante car porteuse d'une réelle valeur ajoutée non seulement en termes d'optimisation des compétences, de réalisation d'économies, d'une visibilité élargie, mais aussi porteuse d'innovations qui identifieraient d'autant plus les pôles et clusters comme des acteurs incontournables du développement économique sur le territoire national et constituant un éco système performant, innovant et agile.

Les pôles et les clusters ont un rôle déterminant dans l'amélioration globale de la performance de leurs PME par la RSE.

Les pôles et clusters ont un rôle d'information et de sensibilisation à la RSE très important à jouer auprès de leurs entreprises. Cette prise de conscience s'est alors traduite sous plusieurs formes (citées ci-dessous et décrites dans les fiches projets), mais avec cette même volonté de sensibiliser à la Responsabilité Sociétale des Entreprises, ses enjeux et bonnes pratiques :

• La veille RSE

AGROE, pôle des entreprises de l'agroalimentaire des Hauts de France : une veille sur les réseaux sociaux ou dans la presse concernant les innovations et actualités en développement durable, récupère celle-ci, et la transmet à ses adhérents dans une note hebdomadaire. Le pôle a également créé une newsletter bi mensuelle, dans laquelle il transmet également aux adhérents des informations relative à la RSE et ses actualités.

• La création de Club RSE

Mont Blanc Industries, pôle de compétitivité de la Vallée de l'Arve : Groupe de travail constitué de dirigeants d'entreprises, managers de pôle et, si besoin, de consultants externes afin de réfléchir aux problématiques de leur secteur et partager leurs bonnes pratiques

• Des journées thématiques

Cluster BIO Auvergne-Rhône-Alpes, soutenant les entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes certifiées bio de l'agroalimentaire, de la cosmétique, des produits d'entretiens et textiles dans leur développement : Organisation de journées de sensibilisation, réunions d'échanges sur les pratiques RSE afin de répondre aux exigences réglementaires croissantes sur ces sujets ou encore à l'implication croissante des réseaux de distribution bio sur le sujet.

Certains pôles de compétitivité et clusters vont plus loin dans leur volonté de faire émerger des démarches RSE et vont avoir un réel rôle d'accompagnement auprès de leurs entreprises par la mise à disposition d'outils facilitant à leurs entreprises la voie vers des démarches RSE complètes et efficaces.

Certains ont créé des outils destinés à leurs adhérents, leur permettant d'engager les prémices d'une démarche RSE, s'auto évaluer, afin de déterminer leurs axes d'amélioration.

Cela se traduit également de plusieurs manières :

- **L'autodiagnostic :**

Cluster BIO Auvergne Rhône Alpes, soutenant les entreprises d'Auvergne Rhône Alpes certifiées bio de l'agroalimentaire, de la cosmétique, des produits d'entretiens et textiles dans leur développement : met à disposition de ses adhérents un auto diagnostic qui reprend les indicateurs de l'ISO 26 000. Il a été adapté au secteur bio et est présenté sous la forme d'une grille avec un système de notation allant de A à D et permet ainsi aux entreprises de pouvoir établir leur niveau d'expertise en termes de RSE, les actions engagées allant dans le bon sens ainsi que les points à améliorer pour une démarche RSE efficace et une entreprise pérenne.

- **Le livret méthodologique RSE**

Végépolys, pôle de compétitivité rassemblant des entreprises, des centres de recherche et de formation du domaine du végétal : permet aux entreprises de s'approprier les champs de la RSE et d'identifier globalement au sein de leurs organisations les bonnes pratiques et axes d'amélioration pour engager une démarche RSE. Elles peuvent s'initier plus rapidement et simplement à la démarche RSE en partant de leur cas concret. Les collaborateurs du pôle ont un support adaptable aux enjeux des filières du végétal ce qui permet de gagner du temps dans le montage et la réalisation.

Pôle Industries Culturelles et Patrimoine, pôle fédérateur pour les acteurs économiques des filières culture et patrimoines : création d'une trame de cahier des charges « prêt à l'emploi » et une grille d'évaluation sur la faisabilité d'un projet de mise en lumière responsable. D'autres pôles et clusters ont fait le choix d'accompagner en partie ou intégralement les entreprises dans leurs démarches RSE, de l'identification des axes d'amélioration à la mise en place de la démarche RSE et son bilan. Le but étant de valoriser les démarches des adhérents auprès de leurs clients et partenaires.

- **Accompagnement vers la norme ISO 26 000 :**

Terralial, pôle de compétitivité du végétal sur les filières agricoles, agro-alimentaires et technologiques du grand Sud Est : Evaluation de l'entreprise sur les dimensions sociétales et environnementales, accompagnée par 2 consultantes externes sur 5 journées espacées.

À l'issue de l'accompagnement, l'entreprise peut déterminer si elle peut se faire certifier ou encore améliorer certains axes pour pouvoir prétendre à l'ISO 26 000.

- **Création d'un label sectoriel dédié**

France IT, réseau des clusters numériques, est à l'origine du Label ENR (Entreprise Numérique Responsable) : permettant une reconnaissance sectorielle nationale, adaptée à la typologie des entreprises du numérique, attestant des bonnes pratiques et de l'éthique de ces détenteurs.

- Enfin, le **pôle HYDREOS** (développement de la filière de l'eau dans le nord-est de la France), a quant à lui participé directement à un projet sociétal, le projet LUMIEAU-STRA dont le but était de lutter contre les micropolluants dans les eaux de Strasbourg

La RSE, porteuse d'une valeur ajoutée non négligeable pour les entreprises.

L'ensemble des pôles de compétitivité et clusters interrogés ont été unanimes concernant le fait que l'accompagnement ainsi que la conduite de ces démarches confère une réelle valeur ajoutée, tant pour le pôle ou cluster que pour l'entreprise qui la met en place. En effet, concernant les avantages d'une telle démarche pour les entreprises, elles ont pu en retirer plusieurs bénéfices :

- C'est un outil d'optimisation de l'organisation au sein de l'entreprise, permettant des économies d'échelle et une activité pérenne.
- C'est un levier de pérennisation de l'entreprise.
- Cela donne de la valeur à l'entreprise : une expertise mais également plus d'attractivité lui permettant d'attirer de nouveaux clients ou partenaires commerciaux. Gage de solidité de la structure en termes organisationnels
- C'est un moyen d'impliquer tous les salariés davantage par une meilleure prise en compte de ceux-ci et de leur importance dans le développement de l'activité de l'entreprise

Des entreprises consolidées et plus attractives, mais pas que

Les pôles et clusters retirent également plusieurs avantages à accompagner les entreprises dans leurs démarches RSE :

- Offre de service au adhérents plus qualitative répondant à leurs besoins de développer leur performance et accroître leur attractivité.
- Expertise qui valorise les pôles et clusters et leur permet d'attirer de nouveaux :
 - Adhérents,
 - Partenaires
- Plus grande visibilité et possibilité de prétendre à de nouvelles subventions



Vegepolys

Anna PINEAU
02 22 06 41 10
anna.pineau@vegepolys.eu

L'ambition de VEGETOLYS est de devenir le pôle de référence mondiale sur la production (création et pratiques culturelles) de végétaux spécialisés respectueux de l'environnement et de la santé.

Ses deux grands objectifs pour répondre aux enjeux de la société sont de :

- Créer des végétaux qui engendreront une consommation plus faible d'intrants et des impacts plus favorables sur la biodiversité, la santé et l'environnement.
- Créer des végétaux facteurs de différenciation qui ouvriront des nouveaux marchés et donc amélioreront la compétitivité des entreprises du pôle.

Les objectifs du pôle intègrent et affichent une préoccupation sociétale forte, qui se retrouve également dans l'offre de services fournis par le pôle à ses entreprises, notamment en termes d'accompagnement RSE.

SUCCESS STORY

VEGETOLYS apporte différents outils à ses adhérents afin d'accompagner leur organisation interne, optimiser leurs process, intégrer les critères de développement durable, recruter et former leurs ressources humaines. Il s'agit pour le pôle d'aider ses entreprises à construire une stratégie pérenne et fédérer dans ses actions de développement durable. VEGETOLYS propose trois manières d'aborder le sujet :

La boîte à outils :

Le pôle fournit à ses adhérents un livret méthodologique ainsi qu'un auto diagnostic.

- Le livret méthodologique permet ainsi aux entreprises de s'approprier les champs de la RSE et d'identifier globalement au sein de son organisation les bonnes pratiques et axes d'amélioration pour engager une démarche RSE.

L'auto diagnostic va venir compléter ce livret, en permettant à l'entreprise d'établir, seule dans un premier temps, un bilan quant à son organisation, de mettre le doigt sur ses points faibles et valider que certaines de ses actions vont dans le bon sens. Cet outil d'auto diagnostic s'inspire des indicateurs de l'ISO 26000 et prends, entre autres, comme indicateurs l'organisation interne, le niveau de prise en compte de la GPEC, du suivi qualité, ou encore le niveau de prise en compte de l'impact de l'activité de l'en-

treprise sur l'environnement.

Les ateliers collectifs :

VEGETOLYS a également mis en place des ateliers collectifs lors desquels sont abordés des sujets relatifs à la RSE afin de sensibiliser les entreprises et les inciter à s'engager dans la démarche.

3 ateliers sont proposés à la demande :

- Qu'est-ce que la RSE ?
- Comment allier RSE et amélioration continue ?
- Comment maîtriser la communication durable ?

C'est en 2014 qu'a eu lieu le premier atelier sur le thème de la RSE, 8 entreprises y ont participé et ont été accompagnées pour creuser les aspects de la RSE : sa dimension sociale, environnementale et interne. Un expert consultant est venu conduire cet atelier où les dirigeants d'entreprises ont ainsi pu appréhender la RSE et ses enjeux.

L'accompagnement individuel :

L'accompagnement individuel aux entreprises a été mis en place pour les dirigeants souhaitant aller plus loin et construire une démarche RSE. Cet accompagnement peut ainsi in fine permettre aux entreprises de structurer leur démarche vers la norme ISO 26 000 si elles le souhaitent ou à une autre labellisation RSE.

Cet accompagnement dure 6 mois et débute par un diagnostic réalisé par VEGETOLYS et un consultant qui vont mesurer, quantifier et observer les démarches à logique RSE dans ces entreprises. Ce diagnostic va permettre de mettre le doigt sur les points à améliorer, ainsi que valider les actions qui vont dans le bon sens. S'ensuit alors un plan d'action établissant les démarches que l'entreprise aura à effectuer. Le pôle et le consultant vont ensuite assurer le suivi de celles-ci jusqu'à la fin de leurs mises en place.

Concernant les impacts de cet accompagnement :

- Les entreprises ont appris à communiquer sur leurs points forts, ont produit des rapports RSE ou publications, mise en place d'une nouvelle CVTEC chez certains afin de mieux suivre les salariés, mise au point d'un indice bien-être dans une autre entreprise (92% de ses collaborateurs ont participé).
- Il a fait réaliser aux entreprises que la RSE n'est pas une contrainte mais une opportunité : en effet, en dehors des avantages tels que les économies d'échelle, l'optimisation de procédé et organisationnelle, elle ouvre également une certaine visibilité à l'entreprise et lui permet de se différencier.



Terralia

Claire MERMET

04 32 40 37 64

claire.mermet@pole-terralia.com

Labellisé par l'Etat depuis 2005, Terralia est le pôle de compétitivité du Végétal sur les filières agricoles, agro-alimentaires et technologiques du grand Sud Est.

TERRALIA accompagne ses membres dans leur démarche d'innovation, de l'émergence d'idée à la réalisation de leur projet d'innovation.

Le pôle soutient également le développement économique et la croissance des entreprises innovantes en accélérant la mise sur le marché de nouveaux produits, services ou procédés, issus des résultats de projets de recherche mais aussi grâce à une large offre de services sur des thématiques telles que l'accès au marché, l'accès au financement, le développement à l'international, la formation, les ressources humaines, la Responsabilité Sociétale des Entreprises, la propriété industrielle, etc.

SUCCESS STORY

Accompagnement vers la norme ISO 26 000 :

Dans le cadre de sa volonté de porter ses entreprises vers une vision durable de leurs organisations et de leurs activités, le pôle Terralia a été porteur d'une action collective dans le but d'accompagner ses adhérents à passer l'AFAQ 26 000 (diagnostic permettant d'évaluer son organisation sur les dimensions sociétales et environnementale). Cette action collective a été conduite de 2013 à 2015 avec l'appui de deux consultantes qui ont accompagné, avec le pôle, les entreprises désireuses d'évaluer sur ces thématiques et prétendre ensuite à la norme ISO 26 000.

L'aide à l'évaluation s'est illustrée par 5 journées d'accompagnement, incluant, par exemple, des visites d'entreprises présentant leurs best practices et un bilan des bonnes pratiques et axes d'amélioration.

A la fin de cet accompagnement, les entreprises doivent alors réaliser l'AFAQ 26 000 et pourront alors déterminer si elles peuvent se faire certifier ou encore améliorer certains axes pour pouvoir y prétendre. L'évaluation mène à l'attribution d'un niveau d'expertise en termes de RSE : Débutant / Intermédiaire / Confirmé / Expert, en fonction du résultat obtenu l'entreprise a alors une vision très précise de si ces actions sont conformes aux attentes de la certification.

A la suite de cette démarche collective, une réunion ouverte à tous les membres du pôle a été organisée afin de partager les retours d'expériences des entreprises ayant été évaluée, dans le but de sensibiliser les autres membres à la RSE, de valoriser ses avantages et d'inciter à entreprendre une démarche RSE ou d'évaluation.

L'accompagnement aux entreprises dans les projets innovants à dimension sociétale :

Terralia propose également à ses adhérents un accompagnement dans leurs projets d'innovation, c'est le cas de la société CROVARA avec son projet TEC, projet pour accroître la durée de conservation des pêches et abricots par un Traitement à l'Eau Chaude. Ce projet TEC a démarré en mars 2016 et se termine en septembre 2018. L'objectif de ce projet est de développer un nouveau système de traitement post-récolte basé sur un système de douchage à l'eau chaude et les résultats attendus étaient, grâce à cette machine, l'amélioration de la conservation des fruits à noyaux, la réduction des pertes dues à la pourriture des pêches et abricots et ainsi contribuer au regain de la filière ainsi que la limitation des intrants chimiques dans la filière conventionnelle. Ce projet d'innovation est donc caractérisé par sa volonté de générer un impact sociétal et le pôle l'a ainsi accompagné dans son montage et sa conduite.

Afin d'accompagner son adhérent dans le développement de cette machine, Terralia s'est rapproché d'un centre technique pour l'aider à développer celle-ci. S'en est suivi la création d'un consortium réunissant des représentants de l'ensemble des parties prenantes afin de lancer et de conduire le projet de développement de cette machine.

Le rôle du pôle dans ce projet a ainsi été d'aller au contact de l'entreprise, recueillir ses besoins et la mettre en relation avec les acteurs et partenaires nécessaires à la bonne réalisation de son projet. Terralia a également aidé l'entreprise à définir ses objectifs, identifier les financements pouvant être adaptés au projet et construire un plan d'action pour, à terme, permettre à l'entreprise de pouvoir commercialiser son produit.

Une fois le projet validé par le consortium, il a ensuite pu obtenir le label Terralia, validant la viabilité du projet, être déposé auprès du financeur puis être communiqué.



Mont-Blanc Industries

Diane DUBOIS, Chargée de Communication
04 50 18 73 85
diane.dubois@montblancindustries.com

Mont Blanc Industries a affirmé son souhait de développer une dynamique RSE au sein du pôle, en transmettant la volonté d'entamer des démarches collectives à ses entreprises et en les accompagnant dans la réalisation de celles-ci.

Cette volonté est dans la continuité d'actions déjà mises en place dans ce sens depuis plusieurs années, l'objectif étant d'améliorer l'existant et d'inciter un plus grand nombre d'entreprise à s'intéresser à la RSE et y voir une manière supplémentaire de développer leur activité

CHIFFRES CLES

- 355 adhérents
- 8 dirigeants à l'origine de la charte des valeurs du pôle en 2011
- 2013 : création du club BouRSE réunissant à ce jour 25 entreprises. 5 fois par an les dirigeants d'entreprises adhérents du Club BouRSE se réunissent afin d'aborder des thématiques relatives à la RSE
- Une cinquantaine de sujets relatifs à la RSE ont été abordés lors des clubs BouRSE : labellisations, normes ISO, harcèlement au travail...
- 4 nouveaux adhérents au club BouRSE au cours de 2017

SUCCESS STORY

Charte du pôle :

La première démarche RSE conduite par le pôle a été engagée en 2011 à la demande de certains membres du pôle. Une dizaine de dirigeants se sont attelés à réfléchir sur la thématique de la RSE, ses enjeux et problématiques. Cette réflexion a ainsi conduit à la rédaction d'une charte de valeur sous les principes de la RSE, c'est-à-dire impliquant une préoccupation sociale, sociétale et environnementale, auxquels les adhérents doivent se soumettre. Le non-respect de cette charte peut alors conduire à une exclusion du pôle ou à un refus d'adhésion. Cette charte a donc été un premier pas vers les démarches RSE engagées par le pôle, de sorte à encourager les relations interentreprises sous les valeurs du respect, de la responsabilité et de la culture industrielle.

Club BouRSE :

Le Club BouRSE a été créé en 2013, dans la continuité de la charte RSE, afin de concrétiser cette volonté d'engager une démarche collective. Il s'agit d'une bourse d'échange de service non marchands basés sur la confiance, qui facilite l'entraide entre entreprises bienveillantes. Ce club est ainsi constitué de 25 dirigeants d'entreprises se réunissant 5 fois par an afin d'échanger sur des problématiques rencontrées dans la conduite de leur démarche RSE. A chaque rencontre, une entreprise ouvre ses portes afin de partager sa bonne pratique avec les autres membres : l'une d'entre elle a développé un logiciel de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et l'a présenté aux membres. Cette rencontre a ainsi permis d'améliorer ce logiciel, par l'apport de conseils des autres dirigeants, mais également une diffusion de celui-ci : le créateur du logiciel l'a mis à disposition des autres membres et il a même été envisagé par l'ensemble du collectif de commercialiser celui-ci.

Le pôle a réussi à créer cette dynamique en instaurant un climat de confiance entre dirigeants, de façon à ce que ceux-ci puissent s'exprimer sans contraintes : sans jugement et sans peur d'une exploitation malveillante des informations partagées.

Il a donc décidé de ne pas contractualiser ni formaliser ces réunions, c'est-à-dire qu'elles sont un espace où les dirigeants peuvent venir exprimer un problème ou une volonté sans obligation de suivi ou de diagnostic, et les membres sont également encouragés à se voir en dehors des réunions pour traiter de ces sujets RSE.

A la suite de ces réunions, un annuaire des compétences a été créé par le pôle, lequel liste l'ensemble des sujets traités, les compétences et bonnes pratiques ayant été partagés dans ce cadre. Cet annuaire est alors à la disposition de tous les membres et permet d'avoir un suivi à propos de ce qui a déjà été traité.

Le pôle a un rôle d'intermédiaire de confiance entre les dirigeants, il organise les réunions, gère le suivi des captations ainsi que l'annuaire des compétences, et propose également de mettre les dirigeants en lien avec des consultants si une problématique soulevée n'a jamais été rencontrée par l'un d'entre eux



Hydreos

Stéphanie MACHICADO
03 67 10 14 22
stefanie.machicado@hydreos.fr

HYDREOS a assisté le porteur du projet LUMIEAU-STRA dans le montage du projet conjointement avec les 7 autres partenaires et a eu un rôle d'accompagnement dans le cadre de celui-ci.

HYDREOS a proposé l'utilisation d'indicateurs de développement durable pour le suivi du projet. Ces indicateurs ont été établis dans le but d'améliorer le fonctionnement du projet collaboratif en analysant la gouvernance et la dimension sociale, environnementale et économique du projet. Ces quatre axes ont été analysés au niveau du projet et au niveau de la sphère d'influence du projet.

SUCCESS STORY

Le projet LUMIEAU-STRA (Lutte contre les Micropolluants dans les Eaux urbaines à Strasbourg) a pour but de réduire les rejets de micropolluants dans le réseau d'assainissement et donc dans les eaux.

Le projet est mené par un consortium de 8 partenaires et est piloté par le service Eau et Assainissement de l'Eurométropole de Strasbourg. Il est par ailleurs réalisé en étroite collaboration avec les parties prenantes concernées, à savoir les citoyens, des artisans (peintres en bâtiments, garagistes, menuisiers et coiffeurs) et des industriels.

LUMIEAU-STRA a été conçu dans cette optique : la finalité est d'inciter les citoyens et établissements professionnels à changer de pratiques, à utiliser des produits plus respectueux de l'environnement, afin d'éviter la propagation de substances chimiques dans les eaux.

Le projet intègre une préoccupation sociétale par sa volonté de préserver l'environnement par la mise en place de nouvelles pratiques et procédés innovants, par la prise en compte et la sensibilisation aux enjeux environnementaux des parties prenantes, et par le renforcement de l'attractivité du territoire.

Gouvernance du projet :

Financeurs :

- AFB : Agence Française pour la Biodiversité
- Agence de l'Eau Rhin Meuse

Partenaires :

- Eurométropole de Strasbourg
- IRH Ingénieur conseil
- Tronico Vigicell
- IRES
- INERIS
- IGESTE
- IICube
- ICNIDEP

Outils mobilisés par HYDREOS

Une enquête avec 26 indicateurs de développement durable a été communiquée aux partenaires du projet deux fois par an (une enquête par partenaire). Cinq réponses sont proposées pour chaque indicateur présenté sous forme d'affirmation : « tout à fait d'accord », « plutôt d'accord », « ne se prononce pas », « plutôt pas d'accord », « pas du tout d'accord ».

Exemples des indicateurs de développement durable utilisés :

- Gouvernance du projet : « Les acteurs directement impliqués au projet se sont concertés dans la mise en œuvre des actions et décisions prises dans le cadre du projet »
- Dimension sociale : « La collaboration entre les partenaires facilite la recherche de solutions innovantes nouvelles sur la thématique des micropolluants »
- Dimension environnementale : « Les mesures de réduction de l'impact environnemental mises en place dans le cadre du projet sont suffisantes et efficaces »
- Dimension économique : « Le projet favorise la création d'emplois sur le territoire »

Premiers résultats

Le projet sera achevé à la fin de l'année 2018, des premiers résultats peuvent être cités :

- Identification, pour les artisans, de procédés et pratiques pour réduire les rejets de substances chimiques dans les eaux.
 - Campagne « Ménage au naturel » en 2016, 2017 et 2018 à destination des particuliers (affichage, guides, spots vidéo et radio, ateliers), très bien accueillie par le public.
 - Forte rétention des métaux et hydrocarbures par la filière de traitement végétalisée étudiée pour les eaux pluviales ayant ruisselé sur les toitures et voiries.
 - Bonne collaboration avec les acteurs du territoire.
- Plus-value pour le pôle et les adhérents :
- Implication des adhérents dans un projet territorial innovant
 - Forte légitimité et expertise acquise
 - Perspectives de projets pour la suite

Auvergne-Rhône-Alpes figure au premier rang des régions françaises pour l'agriculture biologique. Pour valoriser ce secteur, la Région a initié un cluster en 2006 animé par des entreprises et des experts, résolument tourné vers les marchés.

Les missions sont triples :

- Favoriser l'émergence d'initiatives et d'innovations
- Apporter des ressources et une assistance permanente aux adhérents
- Rassembler, promouvoir le bio d'Auvergne-Rhône-Alpes en France et à l'international

CHIFFRES CLES

Nombre d'adhérents : 234

- 2017 : mise en place du programme d'accompagnement RSE : 2 réunions organisées afin de construire le programme d'accompagnement
- 2018 : le cluster bio lauréat d'un appel à projet RSE
- 6 entreprises accompagnées sur la RSE en 2018

SUCCESS STORY

Le Cluster Bio a proposé dans un premier temps des réunions d'échanges sur les pratiques RSE de ses membres en 2017 pour répondre à

- Des exigences réglementaires croissantes,
- Une montée en puissance du conventionnel sur ces sujets,
- L'implication croissante des réseaux de distribution bio sur le sujet qui tirent toute la filière bio.
- Une sollicitation de ses membres

L'accompagnement RSE :

Un programme d'accompagnement RSE a été mis en place en 2018 avec l'expertise d'Ecocert Consulting pour aider les entreprises à structurer leurs démarches.

Ce programme est en 3 temps :

- Acquérir les fondamentaux RSE
- Réalisation de son autodiagnostic RSE
- Comment valoriser ses démarches RSE

Un auto diagnostic est mis à disposition des adhérents et reprend les indicateurs de l'ISO 26 000. Il a été adapté au secteur bio et est présenté sous la forme d'une grille avec un système de notation allant de A à D.

6 entreprises ont bénéficié de cet accompagnement.

Un programme d'action RSE renforcé dès septembre

Le Cluster Bio a le plaisir de proposer un programme d'action renforcé sur la RSE ayant été retenu par un appel à projet.

Cela signifie que les TPE-PME agroalimentaire régionales qui souhaitent participer à ces actions bénéficient d'une prise en charge de l'ordre de 50%. Le programme initial a donc été étoffé avec des actions complémentaires pour accélérer sur le sujet.

Le programme de 2018



A venir pour 2019





France IT

Elise DUREY
04 78 54 67 09
elise.durey@france-it.fr

France IT a pour objectif de fédérer les clusters numériques français afin d'accroître leur performance et celle de leurs entreprises adhérentes.

On retrouve également dans ses engagements principaux, la volonté de valoriser les bonnes pratiques et les comportements éthiques au sein de son réseau ainsi qu'un besoin de démarcher de nouveaux prospects et fidéliser sa clientèle.

De cette volonté a été créé le label ENR (Entreprises Numériques Responsables), qui permet une reconnaissance sectorielle nationale, adaptée à la typologie des entreprises du numérique, attestant des bonnes pratiques et de l'éthique de ces détenteurs

SUCCESS STORY

Le label ENR

Dans le cadre de sa volonté de porter ses entreprises vers une vision durable de leurs organisations et de leurs activités et de valoriser les pratiques responsables au sein du secteur du numérique, le label ENR a été créé par France IT.

Ses objectifs sont de répondre à 3 problématiques :

- Le besoin de valoriser les bonnes pratiques et les comportements éthiques des entreprises
- Le besoin de rassurer ses clients, démarcher de nouveaux prospects et fidéliser sa clientèle
- Ces deux critères font des entreprises labellisées ENR les interlocuteurs privilégiés pour soutenir la transition digitale des entreprises des secteurs traditionnels

L'obtention du label ENR est à la fois une reconnaissance des engagements d'une entreprise mais aussi un accompagnement vers une réflexion et vers une amélioration continue des activités d'une entreprise.

En effet, toute démarche RSE s'inscrit sur le long terme ; le processus de labellisation permet d'ouvrir certaines pistes de réflexion, des projets et des objectifs RSE dans la vie d'une entreprise.

Le Label ENR souhaite montrer que le développement optimal de l'activité d'une entreprise ne passe pas uniquement par une croissance commerciale, mais également par un engagement complet : choix des fournisseurs, traitement et accompagnement des clients, conditions de travail des collaborateurs, engagements environnementaux et sociétaux.

Processus de labellisation :

Les entreprises candidates sont évaluées par un organisme certificateur externe, le Centre International de Ressources et d'Innovation pour un Développement Durable (CIRIDD). L'étude de la candidature s'effectue sur un dossier de présentation de l'entreprise et de ses pratiques, accompagné des pièces justificatives attestant de celles-ci. Ces pratiques, présentées dans le dossier ainsi que lors d'un entretien d'audit, sont alors évaluées sur 100 points. De plus, une enquête client est également demandée et évaluée sur 100 points. Si le score global de l'entreprise est supérieur à 120 points, elle peut alors être labellisée « Entreprise Numérique Responsable » pour une durée de 2 ans et ainsi bénéficier d'une communication nationale assurée par France IT.

Plus value pour les entreprises :

- Un accès au marché favorisé. En effet, une entreprise labellisée représente un véritable gage de sérieux et de professionnalisme pour se différencier face à la concurrence, fidéliser ses clients et attirer de nouveaux prospects.
- Une performance croissante de l'entreprise via l'accompagnement réalisé dans le cadre du label, les entreprises candidates s'engagent dans une démarche d'amélioration continue.
- Un engagement éthique valorisé
- Une distinction qui peut faire la différence lors d'un appel d'offres, par exemple.

Témoignage de l'entreprise SOS Data :

« Depuis plus de 4 ans déjà, le Label ENR permet aux salariés de notre société de gagner en efficacité avec notamment le développement de meilleures conditions de travail et de nouvelles méthodes d'organisation. Le Label ENR est reconnu par les tiers en tant que gage de qualité et de confiance et ajoute de la crédibilité et de la visibilité. Cela a permis à SOS Data de se démarquer des concurrents sur certains dossiers, auprès de certains fournisseurs exigeants. »

Les chiffres clés :

- 40 entreprises labellisées ENR
- Un collectif d'entreprises à la base de l'élaboration du référentiel et du processus d'évaluation
- 12 clusters relai en région
- 2 vagues de labellisation par an



A propos de France Clusters

contact@franceclusters.fr
04 78 54 67 09

www.franceclusters.fr

Hub des nouveaux outils d'accélération PME et Territoires

Chiffres clés

1.000.000 salariés des entreprises concernés par les actions des clusters membres

80.000 entreprises bénéficiaires des actions collectives menées par les clusters membres

25.000 followers (clusters, institutionnels, académies, experts) français et internationaux

1.000 managers, salariés des équipes d'animation des clusters membres

400 pôles, clusters et outils d'accélération PME

EN SAVOIR PLUS >>

[Voir Mapster online : les «yellow pages» de l'accélération PME >>](#)

Nos priorités stratégiques

1/ Appuyer la structuration des écosystèmes productifs territoriaux en facilitant la coopération des outils d'accélération PME / Territoires à la complémentarité avérée

- pôles de compétitivité et clusters
- accélérateurs et incubateurs
- leurs partenaires publics (Etat, Collectivités), économiques, scientifiques et financiers

2/ Pour ce faire, nous proposons de

- soutenir l'émergence de clusters et outils d'accélération des PME
- former et professionnaliser les équipes d'animation
- aider les institutions dans le développement et la mise en oeuvre de leurs politiques publiques de soutien aux clusters
- participer à la diffusion, de la culture de la coopération inter-entreprises auprès des acteurs économiques (entreprises), scientifiques (universités, écoles) et territoriaux (collectivités, agences, centres de ressources...)
- promouvoir les initiatives françaises au national et à l'international

Et en matière de RSE :

1. Informer, sensibiliser, structurer les pôles de compétitivité et les clusters pour que la RSE soit un levier moteur de leurs dynamiques projet.

2. Outiller les pôles de compétitivité et les clusters pour aider leurs entreprises à développer des innovations technologiques, de produit ou organisationnelles empreintes d'un impact social et environnemental.